

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

QUINTIDI 23 Thermidor.

( Ere Vulgaire )

Mardi 12 Août 1796.

*Le prix de l'abonnement est pour Paris, les départemens et l'étranger, de 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an. Toute lettre non-affranchie ne sera pas reçue.*

*Ordre donné à l'archiduc Charles de ne plus faire d'inutiles sacrifices pour la conservation des différentes principautés de l'Empire Germanique. — Envoi de commissaires autrichiens à Bâle, pour renouveler les négociations de paix. — Complot découvert par le gouvernement de Rome. — Détails sur la fête du 10 Août. — Motion d'ordre de Pastoret sur les prisons. — Victoire éclatante remportée par l'armée d'Italie. — Prise de sept mille prisonniers autrichiens et de trente-deux piéces de canon.*

## T U R Q U I E.

*De Constantinople, le 15 juin.*

Le capitain-pacha ayant reçu l'ordre positif de se rendre dans l'Archipel avec 6 vaisseaux de ligne & 4 fregates, a hissé son grand pavillon sur le plus beau de ses vaisseaux & est monté à bord pour y recevoir les complimens d'usage. Les ministres étrangers lui ont fait leur visite, & à cette occasion le vaisseau amiral a été paré des pavillons de leurs gouvernemens respectifs : mais quelle a été la surprise des français en ne voyant pas flotter parmi les autres le pavillon tricolor ! Le ministre Verninac fit sur-le-champ les démarches qu'il jugea nécessaires pour engager le ministre ottoman à réparer l'affront qu'on venoit de faire à la république française. Le capitain-pacha feignit d'avoir ignoré le fait, & en accusa l'officier subalterne qui a la fonction de déployer les divers pavillons & de les disposer sur le vaisseau amiral : en conséquence cet officier eut ordre d'aller faire ses excuses à l'ambassadeur de la nouvelle république ; de retour chez lui, on le mit aux fers, & on en donna avis à M. Verninac : le capitain-pacha lui fit notifier que le coupable resteroit aux fers aussi long-tems qu'il le jugeroit à propos ; mais M. Verninac eut la générosité d'envoyer son premier dragon pour le remercier & solliciter la liberté de l'officier. Pour donner une satisfaction encore plus éclatante à l'ambassadeur républicain, le pacha le reçut à son bord au milieu d'une décharge de sept coups de canon ; honneur qui n'avoit été rendu à aucun ministre des autres puissances étrangères ; aussi s'attend-on à des réclamations de leur part. Bien des personnes présumant que l'oubli du pavillon tricolor est un fait exprès, attendu que l'amiral turc cherchoit un prétexte pour distinguer d'une manière plus marquée l'ambassadeur français. Quoi qu'il

en soit, il est certain que M. Verninac & toute la légation républicaine montrèrent infiniment plus de joie au salut de l'escadre turque, qu'ils n'avoient témoigné de mécontentement pour l'oubli de leur pavillon.

## I T A L I E.

*De Rome, le 15 juillet.*

Il y a quelques jours que le gouvernement découvrit un complot, dans lequel étoient entrées environ quinze cents personnes. On prétend que les chefs sont un nommé Barbieri, secrétaire du régiment des Bleus, en garnison au château Saint-Ange, homme très-intrigant & assez instruit, mais non à grandes vues ; & un nommé Tognoli, de Bologne, homme à projets, doué de quelque talent, & qui dit avoir servi dans l'armée française des Pyrénées, en qualité de sous-commissaire. On rapporte que le major Bamitz, sous lequel étoit employé Barbieri, lui fit enlever ses plans par deux sergens, & que c'est ainsi que le complot fut découvert. Leur projet étoit, dit-on, de mettre le feu dans les magasins à foin, afin d'y attirer la troupe ; d'emprisonner les personnes les plus considérables de Rome, & de s'emparer du château. Ils furent tous les deux arrêtés le 7 du courant. La nouvelle s'en répandit à Rome, le 8, en même-tems que celle des miracles qu'opéroit la Madone en plusieurs endroits de la ville : le peuple accouroit en foule pour en être témoin. Le soir, il y eut ordre d'illuminer partout, & on annonça pour le lendemain des missions qui devoient durer onze jours. A deux heures, on arrêta quatre autres personnes, du nombre desquelles étoit un nommé Jean Barberi, fils d'un architecte. Le 9, après les sermons des missionnaires, il y eut des processions dans toute la ville, qui durèrent jusqu'à la nuit. Le 10, ces

processions augmentent à l'infini; on croit qu'il y en a eu près de cent. Il est certain que toutes les rues étoient pleines. Le peuple étoit hors de lui-même; il invoquoit à chaque instant le nom de Marie. La plupart marchent les pieds nus & la corde au col, suivant une croix escortée de quelques flambeaux. Ces processions rodent toute la nuit, insultant les personnes qui passoient en voiture, & tous ceux qui ne se rangeoient pas sous leurs saints drapeaux. Cet excès de dévotion auroit produit des désordres & des embarras pour le gouvernement, si les missionnaires n'avoient engagé à cesser les processions & à rester tranquille chez soi. Le gouvernement, en excitant cet enthousiasme de dévotion, a eu pour objet, dit-on, d'empêcher quelque désordre à l'arrivée des commissaires français; mais si le peuple n'avoit été contenu à tems, il auroit pu se porter à toutes sortes d'excès contre le gouvernement même.

On croit que le ministre de la république française à Florence, Miot, devancera ici les commissaires & arrivera aujourd'hui ou demain.

*De Gènes, le 23 juillet.*

Le noble Félix Pallavicini, pour avoir insulté de la manière la plus grave un volontaire du corps dit des *Liguriens*, a été condamné par les sérénissimes collèges à dix jours de prison dans la Tour. Cette réparation a été demandée par le corps même; dans d'autres tems elle n'auroit été ni accordée ni même demandée. Les collèges n'ont pas attendu le rapport que devoient faire les inquisiteurs d'état; M. Félix Pallavicini, dans le tems qu'il étoit sénateur, s'est toujours opposé au parti des *causans*. On croit que sous cette circonstance il auroit été traité avec moins de rigueur, quoique la peine qui lui a été infligée ne soit pas bien grande, comparée à l'offense.

A L L E M A G N E.

*Du quartier général de l'archiduc Charles, à Neuberg, le 28 juillet.*

L'archiduc Charles vient de recevoir deux courriers de Vienne; l'un de sa majesté impériale, qui lui mande de ne plus faire d'inutiles sacrifices en troupes pour la conservation de l'empire germanique, excepté la Bavière, les évêchés de Salzbourg & Passau, lesquels, par leur situation naturelle, peuvent se défendre sans compromettre beaucoup le salut de l'armée. S. M. I. manifeste à son frère la profonde douleur que lui ont causés les événemens survenus dans l'empire germanique, par la conduite peu pacifique de plusieurs de ses alliés, & notamment le roi de Prusse.

Il lui fait part en outre qu'il a adjoint à son ministre à Bâle, M. le baron Degelmann, les commissaires & secrétaires suivans, pour aider, par leurs lumières, à une nouvelle négociation de préliminaires de paix: MM. le baron de Gresselberg, le baron de Wintersbach, de Guatimel & de Greisenegg.

Le deuxième courrier, expédié par le conseil aulique de guerre, instruit l'archiduc des moyens qu'il doit prendre avec le feld-maréchal comte de Wurmser, pour conserver entre eux une communication, & défendre de tous leurs efforts la ville & forteresse de Mantoue. On lui donne en même tems connoissance qu'une nouvelle armée formidable, dans laquelle se trouvent quarante mille Hongrois,

est sur le point d'être organisée, pour entreprendre, s'il le faut, une nouvelle guerre.

F R A N C E.

*De Paris, le 24 thermidor.*

Quelques gazettes annoncent que nos troupes sont à Ulm, où elles ont dû trouver des magasins considérables de provisions & de munitions.

La fête pour l'anniversaire du 10 août a été célébrée avec beaucoup d'appareil & à grands frais. Le tems a été favorable & rafraîchi par une petite pluie du matin. Le directoire a assisté pendant quelque tems aux courses. Celles à pied se sont répétées huit fois; le nombre des concurrens étoit immense, mais peu choisi: ils étoient divisés en sept compagnies qui ont couru successivement; la dernière course a été faite entre les différens vainqueurs des premières: c'est un grenadier de la convention qui a remporté le prix. L'affluence des spectateurs étoit considérable. La police étoit faite avec plus d'ordre & moins de brusquerie que dans la première fête. La course à cheval a offert plus d'intérêt pour les spectateurs. On raconte que le jeune Francoi avoit été privé cette fois du concours par une chute très-grave qu'il avoit faite en montant un cheval très-fougeux qu'il avoit acheté très-cher & qu'il exerçoit pour cette fête. Le cheval s'est tué en se précipitant contre une barrière & Francoi a été blessé dangereusement.

L'illumination des Champs-Élysées étoit beaucoup plus brillante qu'à la première fête. Le feu d'artifice étoit très-remarquable; malheureusement une bombe qui a éclaté entre les mains d'un artificier, lui a, dit-on, coûté la vie, & plusieurs personnes ont été blessées: on varie sur le nombre. Il est peu de jours de fête dont le lendemain soit un jour de deuil. Le peuple a montré une curiosité avide, mais beaucoup de calme. Pas un mot, pas une chanson qui exprimât un ressouvenir de révolution. Toujours même concorde entre les citoyens; ceux même qui ont le plus à gémir du malheur des circonstances, gémissent tout bas. Ce calme profond du peuple doit annoncer à toutes les espèces d'agitateurs que leur règne est passé. Chacun s'est séparé en s'écriant: oh! quand viendra la fête de la paix; la fête universelle! C'est à celle-ci que des spectateurs porteront ce sentiment qui distingue une fête d'un vain spectacle. Heureux le gouvernement qui peut marquer son administration par une si touchante époque!

Le geolier de l'abbaye a reçu ces jours derniers un ordre du bureau central d'ôter à Drouet & à ses coaccusés leurs couteaux & autres instrumens tranchans. Cette rigueur paroît bien prématurée. Un principe de la constitution établit que tout accusé est présumé innocent jusqu'à ce qu'un jugement légal l'ait déclaré coupable. C'est une chose curieuse à observer que les continuelles violations de la déclaration des droits & de la loi constitutionnelle par des fonctionnaires publics qui souvent n'en doutent même pas. La loi a beau consacrer les formes nouvelles des gouvernemens libres, il y a parmi nous un esprit d'instinct plus puissant que la loi; ce sont des habitudes d'arbitraire qui nous y ramènent sans cesse.

*Lettres sur le préjudice qu'occasionneraient aux arts et à la science le déplacement des monumens de l'art de l'Italie, le démembrement de ses écoles et la spoliation de ses collections, galeries, musées, &c. ; par A. Q. ( Quatremere ) in-8°. de 74 pages. Chez Desenne & autres.*

L'auteur a fort bien choisi son épigraphe : *In tenui labor, at tenuis non gloria*, qu'on pourroit traduire ;

Le sujet est étroit, la gloire est étendue.

C'est que sa manière de le considérer l'est beaucoup, & qu'il se rattache aux grands principes du juste & de l'utile, ainsi qu'à ceux du beau. Ce sont là les sources des vraies pensées pour les amateurs des arts, & des vraies richesses pour la patrie.

L'exemple des Romains, & cette fascination de gloire qui accompagne leur nom, nous avoient fait croire qu'il étoit beau de transporter chez soi les richesses de l'art étranger. Déjà nous appliquions avec orgueil à notre Muséum parisien le beau vers de Delille :

« Sous ces portes passaient les dépouilles du monde.

L'auteur de ces lettres attaque dès les premières pages ce préjugé spoliateur, & on y lit avec plaisir un beau passage de Polybe, dont nous ne citerons que quelques lignes : « Si les Romains n'eussent enlevé aux nations conquises que de l'or & de l'argent, ils ne seroient pas blâmables ; car pour s'approprier ces peuples, il falloit leur ôter les moyens de résistance. Mais pour ces ornemens des arts, il seroit plus glorieux de les laisser aux peuples qui les possèdent, avec l'envie que cette sorte de richesses attire, & de mettre la gloire de la patrie non dans l'abondance & la beauté des tableaux & des statues, mais dans la gravité des mœurs & la noblesse des sentimens. Au reste, je souhaite que les conquérans à venir apprennent de ces réflexions à ne pas dépouiller la ville, qu'ils soumettent, et à ne pas faire des calamités d'autrui l'ornement de leur cité ». Ainsi pense le vrai politique ; il aime sa patrie, mais il aime d'abord l'humanité & la justice.

De cette considération morale, le citoyen Quatremere passe dans sa seconde à l'intérêt que doit inspirer l'Italie, cette nation, soigneuse conservatrice des arts, qui, depuis plusieurs siècles, n'a cessé de reconquérir sur le tems tout ce dont il avoit fait sa proie, de lui faire restituer tout ce qu'elle avoit enfoui ; qui, n'ayant pu rétablir Rome ancienne dans tous ses édifices, a fait revivre presque tous les chefs d'œuvres de l'art antique ; qui ne cesse d'interroger cette terre, d'en retirer des moissons de doctrine ; qui a semblé augmenter d'émulation à mesure que ses collections s'enrichissoient ; qui a vu la puissance publique (trop peu active peut-être pour d'autres parties de l'administration politique) s'attacher si constamment à elle ; en sorte que « sous le pape actuel, depuis vingt ans, la république des arts a recouvré plus de trésors que n'en avoient amassés les deux siècles écoulés » depuis Sixte-Quint ».

Et c'est cette nation que l'on veut dépouiller ! c'est cette terre féconde que l'on veut qui se referme de nouveau ! Ses habitans découragés dédaigneront de défricher ces champs de l'antiquité, dont on leur enlève les produits. Ah ! bien loin d'illiger l'Italie, il faudroit que l'Europe entière l'encourageât & contribuât à la dépense de ses fouilles ; il faudroit qu'on les imitât dans tous les

pays que les Romains ornèrent de chef-d'œuvres, en Provence, en Espagne, à Vienne, à Orange, à Autun, &c. « Voilà ce qui prouveroit le véritable amour des arts & des belles-lettres. Quant à l'autre, ce n'est que la convoitise de Verrès ». Nous remarquerons ce mot, & nous imiterons la sagesse de l'auteur, qui ne dit pas combien il est probable que nous aurions bientôt des Verrès, qui feroient de leur préturé passagère un titre de dépredations particulières, &c.

Continuant à se renfermer dans ce qui appartient nécessairement à son sujet, il examine ce que deviendroit le Muséum Romain dépouillé d'une partie de ses richesses ; combien le complet est difficile à acquérir & important à conserver ; comme il ne faut pas, suivant un proverbe oriental, *diviser le soleil* qui éclaire tout, en étoiles éparpillées, qui ne font qu'attester la présence de la nuit : qu'une collection comme celle de Rome forme une unité, une masse de lumières qui éclaire toute l'étude de l'antiquité, toute celle de l'art ; les monumens rapprochés se commentent & se font valoir mutuellement : ces mêmes monumens dispersés, même en grand nombre, dans l'étendue d'un pays, font l'orgueil de quelque famille ou de quelque lieu, & l'instruction de personne. C'est ce qui est arrivé en Angleterre. Cette île est devenue la sépulture de beaucoup de morceaux précieux dont, le vouloit devenir le dépôt. Le dépôt est proprement en Italie. C'est le véritable cabinet de l'Europe entière.

Respectons l'Italie, cette terre savante, ce climat conservateur, ce peuple né parmi les chef-d'œuvres, entouré dès l'enfance de sensations instructives : cette vénérable antiquité qui y trouve sa renaissance ; ces écoles modernes si brillantes, si diversifiées, dont l'ensemble présente l'art tout entier, dont la différence présente la variété des talens, &c. Nous regrettons fort de ne pas rendre compte de chacune des pensées du citoyen Quatremere : il est grand, fécond, sensible, & par-tout politique & moral. Nous dirons seulement que payant la une première fois avec plaisir, nous avons eu plus de plaisir à le relire une seconde fois ; que nous étions en commençant dans le préjugé qu'il combat ; que nous soupçonnions quelques petites erreurs de détail sur Winkelmann par exemple, qui tiennent à l'enthousiasme. . . . Mais qu'en dernier résumé son écrit honore également son savoir, son goût & son caractère.

## CORPS LEGISLATIF.

### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence de BOISSY-D'ANGLAS.

Séance du 24 thermidor.

Pastoret obtient la parole pour une motion d'ordre. Je viens vous proposer, dit-il, un bien, facile à faire ; de longs maux à réparer ; les bénédictions du malheur à recueillir. Il est si doux dans la carrière pénible que nous parcourons, de pouvoir aussi représenter quelquefois la bienfaisance nationale. Je l'appelle sur les prisons : le nom seul réveille votre sensibilité ; & si j'avois besoin de l'ex-citer encore, je vous dirois : deux ans sont à peine écoulés, & vos pères, vos femmes, vos enfans, vous mêmes, peut-être, vous languissiez dans ces lieux de détresse & d'infortune, ou vous les fuyiez avec épouvante. Combien de fois vous dîtes alors prononcer le serment de ne jamais souffrir que vos ennemis mêmes supportassent des

maux pareils à ceux sous lesquels vous gémissiez accablés !

D'où vient donc, me demandai-je en commençant, d'où vient que nos loix sur l'emprisonnement sont si humaines & que le séjour des prisons est si barbare ? Un accusé, un condamné, a-t-il cessé d'être homme ? Si la justice est le premier devoir de la liberté, l'humanité n'est-elle pas le premier devoir de la justice ?

L'orateur entre ici dans le détail des abus qu'offre le régime des prisons & des moyens d'y remédier.

Le travail, dit-il, est un des moyens les plus sûrs d'adoucir l'infortune. Il n'a pas seulement cet avantage ; il garantit encore la société des efforts plus nombreux ou plus fréquents des détenus pour se soustraire à la captivité qu'elle leur impose. Des barreaux, des chaînes, des forteresses, gardent moins que le travail ; il distrait du remord comme du malheur ; il affoiblit cette électricité dangereuse qu'imprime trop souvent une corruption commune & des souffrances mutuelles. Le travail sera donc pour les détenus une occupation plutôt qu'une peine. Cependant l'intérêt public doit aussi s'en emparer ; il doit en déterminer la forme, le caractère, la durée.

Les constructions des prisons sont mauvaises ; les réparations négligées, les évasions nombreuses, & ces évasions non-seulement rejettent dans la société des hommes que la loi en sépara ; mais leur fréquence même effraye avant le jugement les témoins appelés pour faire entendre la vérité ; car la première action du méchant qui brise ses fers est trop souvent de se venger du citoyen courageux qui atteste son crime.

Une maison d'arrêt ou de détention doit être sûre, l'intérêt public l'exige ; elle doit être salubre, l'intérêt du prévenu ou du condamné l'exige également : il faut enfin pourvoir à la subsistance des prisonniers.

Dans la plupart des maisons de détention, cette nourriture est à prime assurée. Je suis loin d'accuser le gouvernement d'avoir manqué de surveillance ; les circonstances étoient pénibles, elles le sont encore. D'ailleurs, il n'est pas difficile d'entrevoir que la variation perpétuelle du papier-monnaie est la cause principale des obstacles qui se sont opposés à l'exercice constant d'un pieux devoir envers l'infortuné. Ces maux pourtant doivent avoir un terme. De quelle horreur n'est-on pas saisi en lisant, par exemple, cette lettre d'un accusateur public de Saône & Loire au ministre de la justice !

« Le dénuement y produit (dans les prisons) le désespoir & la fureur. Depuis un mois on n'a pas changé la paille des détenus ; sauf le pain & l'eau, ils manquent de toute autre chose, & n'ont pour couche que le pavé. Les gardiens ont donné leur démission, dans la crainte d'être un jour immolés à la rage des malheureux qui éprouvent toutes les privations. Ce seroit pourtant le cas plus que jamais d'y proposer des gardiens sûrs ; car le crime se propage à faire frémir »

Pastoret cite d'autres exemples de plaintes pareilles.

Il termine ainsi : « Représentans du peuple, je n'ai tracé que des idées générales ; mais peut-être embrassent-elles les points principaux de cette législation importante. Vous voulez, nous voulons tous que le crime soit puni. Trop long-temps il échappa au glaive des loix ; trop long-temps

il usurpa lui-même ce glaive redoutable pour en frapper au hasard l'innocence & la vertu. Mais que l'humanité vienne s'asseoir dans l'enceinte même où reposent les coupables. Là, je le sais, là sont des hommes dont rien ne peut fléchir l'indomptable penchant qui les entraîne vers le crime ; mais là, en sont aussi, qu'agitent encore fortement le souvenir & le respect de la vertu. Ils se débattent au milieu de leurs remords comme cette prêtresse, qu'un grand poëte nous peint, s'efforçant d'arracher de son cœur le Dieu puissant qui l'obsède ; ils sont des hommes plus dignes encore d'intérêt & de pitié, qui tombent accablés sous les reproches perpétuels d'une conscience tourmentée ; ils n'osent lever ; ils n'osent y descendre. Au milieu des travaux, dans le silence de la nuit, quand tout se distrait ou dort auprès d'eux ; ils frémissent de leur destinée. Le jour, ils fuient avec crainte les regards accusateurs des hommes ; la nuit !... ah ! c'est alors, sur tout, que le coupable retrouve sa conscience ; les remords retentissent plus fortement encore dans le silence des nuits.

« Représentans d'un peuple humain & juste, vous n'aurez pas vainement entendu les accents du malheur ; non ce n'est pas vainement que vous les aurez entendus. Déjà les américains, si dignes d'être nos modèles, ont soulagé les prisons par une législation bienfaisante. Dérochons leur ou plutôt partageons avec eux ce bonheur. Il est beau de conquérir des villes ; il est plus doux de conquérir de bonnes loix & des vertus ».

Pastoret demande qu'il soit fait incessamment un rapport par une commission nommée à cet effet sur les prisons. — Ordonné.

On entame la discussion sur les canaux de navigation. Plusieurs membres ont réclamé avec force pour les deux condans de Riquet, la propriété du canal de Languedoc dû à son génie, & qu'on propose de déclarer propriété nationale. — Cet objet est ajourné.

Le conseil a ensuite interrompu la discussion pour se reformer en comité général.

*Nota.* Le conseil des anciens a reçu un message du directeur exécutif, qui annonce qu'hier soir il a reçu la nouvelle d'un échec éprouvé par les avant-postes de l'armée d'Italie. L'ennemi s'étoit emparé de Corona, de Lonado & Sarro ; il avoit même paru vouloir prendre l'offensive. Le général en chef, par sa lettre du 15 thermidor, annonçoit qu'il alloit ramasser ses forces pour attaquer l'Autrichien ; déjà les troupes républicaines avoient repris les postes de Sarro & de Lonado, où l'ennemi perdit beaucoup de monde & deux pièces de canon.

Une lettre du chef de l'état-major, arrivée cette nuit, annonce que dans la journée du 16, l'ennemi a été complètement battu à Lonado, à Castiglione & à Monteliaro ; on lui a fait 6 mille prisonniers & a eu 2 mille hommes tant morts que blessés ; il a perdu 30 pièces de canons & deux généraux. A Sarro on lui a fait 600 prisonniers & pris 140 chevaux.

Dans les combats successifs qui ont eu lieu dans ces divers postes, l'ennemi a eu 4000 hommes tués ou blessés ; on lui a pris 7200 hommes, 32 pièces de canon, 2 drapeaux & deux généraux.